



CLUB NAUTIQUE DU PORT DE CANNES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

(13 Janvier 2018 18h30)

1- RAPPORT MORAL :

Bonsoir à tous.

Après pointage des présents qui ont signé la liste d'émargements et les procurations, le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut légalement délibérer.

Nous sommes ce soir 67 et je vous remercie de votre présence.

Vous avez pu constater que nous avons maintenu la cotisation à 70€ malgré la diminution des subventions l'an dernier. A ce jour nous n'avons pas de nouvelle concernant la ville et le conseil départemental, donc prudence dans nos engagements financiers.

2017 témoigne d'une participation importante des adhérents aux différentes manifestations qui ont jalonné toute cette année : évènements festifs et régates malgré une météo particulièrement capricieuse.

Pour les régates

Nous avons souhaité une plus grande participation de nos adhérents par la gratuité des inscriptions pour les régates du CNPC ce qui s'est concrétisé par une moyenne de 7 bateaux de notre Club. Cette décision sera maintenue en 2018.

Par contre, comme l'année passée, une exception sera faite pour le Grand Prix du Port de Cannes comptant pour le challenge CYCCIT, car la participation financière des régatiers est reversée à l'organisateur. Les membres du CNPC devront donc acquitter leur droit d'inscription, et je reste persuadé que cela ne sera pas dissuasif pour nos amis.

Le GRAND PRIX DU PORT DE CANNES (5 février)

23 bateaux, dont 3 du club, sur le plan d'eau avec peu de vent au départ et donc réduction de parcours puis belle brise en fin de régata.

LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE CANNES (11 juin)

Soleil et juste un peu de vent pour donner le départ aux 18 bateaux présents dont 5 du club pour un parcours en triangle très agréable.

LE GRAND PRIX DU BEAL (5 novembre)

Après une nuit d'orage et de vent, départ avec un vent faible mais une houle d'1m50. 18 bateaux engagés dont 6 du club.

LA LERINA (10 Décembre)

24 inscrits dont 7 du Club. Au programme, la totale : vent nul ou presque, froid, crachin, visibilité réduite houle et tout de même du vent en fin de parcours, suivi d'un cocktail foie gras et champagne et une remise de prix gratifiante.

Nos traditionnels Apéro-Régate, tout au long de l'année ont rassemblé en moyenne 30 de nos amis.

45 se retrouvèrent pour la dégustation des huitres (5 mars), Quant aux sardinades (25 mars), elles ont été annulées en raison d'une mauvaise météo. Le tout organisé dans notre espace du Port du Beal.

LES PUCES DE LA MER (30 avril)

Cette année nous avons pu organiser les puces de la mer qui avaient été annulée en 2016. Succès pour les 11 exposants qui, sous le soleil, ont pu effectuer quelques ventes fructueuses en s'étalant tout au long du quai St Pierre.

LA CROISIERE AUX ILES D'OR (31 mai au 5 juin)

Je pense que c'est une des animations phare de notre Club. 12 bateaux participants soit 31 marins embarqués.

Cap sur les Canoubiers avec apéritif sur notre ponton privé, amélioré par quelques petits amuse-bouche, puis le lendemain direction Port Cros tout en longeant Port Man. Apéritif en soirée puis le lendemain, concours de boules organisé par Vivian et Roland et dîner à la trinquette avec une soirée dansante mémorable.

Chacun profitant des promenades offertes par la beauté de l'île, le départ s'étala le lendemain en direction de Porquerolles. Halte à la Courtade pour déjeuner, nuit au ponton, et le lendemain retour direction cap Taillat, avec baignade, et comme nous

ne sommes pas à l'abri d'une surprise en mer, un coup de vent nous contraignit à faire halte dans le port de Sainte-Maxime, toujours aussi accueillant.

ETINCELLE (10 juin)

Organisé par le CNPC en partenariat avec le Rotary Club de St Paul de Vence et l'association Indigo, nous avons fait découvrir la mer et ce que représente notamment la navigation à voile à des enfants atteints du cancer ou en rémission. Nos adhérents ont répondu spontanément présents. 12 bateaux pour le plus grand plaisir de nos amis sous un soleil radieux, mer plate et brise légère. Merci à Monsieur GILLET Directeur du port et à ses collaborateurs pour la mise à disposition d'une salle permettant aux jeunes de savourer un goûter bien mérité.

FETE DU PORT DE CANNES (1^{er} juillet)

Nous avons, pour cette 5^{ème} édition, installé notre stand avec percussion de deux survies éveillant la curiosité des enfants et des parents. Sur moniteur photos et vidéos étaient diffusés les évènements du CNPC.

A la MI-AOUT

Impromptu et improvisé, les quelques amis restés à Cannes se sont retrouvés avec apéritif et repas emportés par chacun sur L'île Sainte Marguerite, suivi d'une nuit à l'ancre pour les volontaires.

SORTIE AU BOREON (9 et 10 septembre)

Cette année encore, nous avons dû annuler notre sortie montagne au Boreon dans le parc du Mercantour car le chalet n'était toujours pas assuré. Nous avons prévu de remplacer ce weekend en séjournant dans le Chalet d'EDF situé à Seranon sur les hauteurs de Grasse proposé par notre ami Henri Dahon, mais les intempéries nous ont contraints d'annuler ce projet.

REPAS D'AUTOMNE (14 Octobre)

60 participants au Béal pour se retrouver autour de la Paella. A ce propos nous avons au dernier moment changé de fournisseur car le précédent a vendu son affaire.

ENFIN, LES VOILES DU BEAUJOLAIS (18 novembre)

41 adhérents, 11 bateaux engagés pour la régata, avec un tour des îles de Lérins sous l'œil vigilant de Gérard. Avec un Grand soleil : Arc en ciel, Sonate et Bisou salé arrivent aux trois premières places.

Dégustation de cochonnailles et de vin nouveau, avec apéritif, fromages et dessert sur l'esplanade du port.

Aujourd'hui, le nombre d'adhérents recensés sur 2017 s'élève à 67 en augmentation par rapport à 2016 soit au total, 110 participants: et 48 licenciés à la FFV, ces chiffres en nette progression témoignent de la dynamique de notre club

Toutefois, nous regrettons quelques départs :

Eliane et Michel BENNASAR

Eliane et J-Claude SCHMIDL

Nicole et Gilles D'ESPINOSE

Corine et Marc STASSEN

Mais de nouveaux adhérents :

Caroline BIROT équipière

Guy GODARD sur Mercator, Bavaria 42

Martine et Éric-Louis GRONDIN équipier de BE HAPPY

Alain et Francine LAVIGNE, voilier VONI

Patricia et Jean-Bernard L'HOMME sur GAIA, Gib sea 372

Gérald LIGUORI, sur HARMONY, Océanis 393

A tous, nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Pour le programme 2018 Toutes les régates du CNPC sont bien sûr maintenues et pour le Grand prix du Port de Cannes, Le directeur, Monsieur GILLET, m'a confirmé la participation de la CCI.

Nous avons modifié sensiblement les autres évènements en évitant les périodes de vacances scolaires et les grands ponts. Il semble après le retour des avis recueillis que notre calendrier soit trop chargé et qu'il convient de l'alléger.

C'est ainsi que nous avons supprimé les Sardinades trop proches dans le temps par rapport aux huîtres et ne recueillant qu'une faible participation.

Par contre nous proposons de renforcer le repas de printemps en élargissant le choix des prestations pour que chacun y trouve ses préférences (huîtres, moules, charcuterie, merguez, blanc de poulet) il sera nécessaire d'affiner ce choix le moment venu.

Les Iles d'or est un temps fort des activités de notre club est reconduit car cette croisière laisse, tous les ans, ses lots de souvenirs, tous différents d'année en année.

Nous proposons une 2^{ème} édition d'ETICELLE toujours en partenariat avec le Rotary Club de St Paul de Vence et l'association Indigo.

Maintien de notre participation à la fête du Port pour cette 6^{ème} édition.

Concernant le Boreon, le bureau a souhaité abandonner cet évènement qui finit par devenir l'arlésienne depuis plus de 4 années. Mais d'autres idées sont en cours de réflexion comme un séjour en Corse pendant le salon nautique. A ce propos il serait intéressant que nous ayons un retour de votre part pour avancer ou non dans cette voie. Autre hypothèse au chalet de Seranon.

Le repas d'automne pourrait être modifié dans son choix de menu avec une choucroute et les voiles du beaujolais pourraient s'organiser dans le cadre d'une formule simplifiée.

Cette année sur proposition de Vivian Van Den Eynden et de Roland Mege la pétanque fait son apparition au sein du club. De façon informelle, les volontaires se retrouvent les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois aux allées à 14h15 précises pour en découdre en toute amitié. Déjà un douzaine de joueurs en moyenne sur 4 RV ont participé à cette activité. Félicitons VIVIAN et ROLAND, vainqueurs en cumulé de ces 4 concours amicaux.

Si tout au long de l'année l'équipe d'animation a été présente, il convient de remercier les autres adhérents qui viennent nous aider dans la préparation des évènements. Je ne peux pas tous les nommer par crainte d'en oublier.

Pour terminer, je tiens tous à vous remercier pour l'intérêt que vous portez au club, également tout le Conseil d'administration :

Pierre ZINK, Président d'Honneur, excusé ce soir et démissionnaire pour cette année.

Jean-Pierre BERNARD, vice- président

Olivier DUFOUR, trésorier,

Liliane SERRA, secrétaire,

Gérard MICHELON, Liliane SERRA, notre équipe organisatrice des régates,

Catherine GUIRON, Marcel PIRIS, Gilles ROUAH, animateurs,

RAPPORT FINANCIER : présenté par Olivier DUFOUR, trésorier. La parole lui est donnée :

LES COMPTES DE NOTRE ASSOCIATION POUR 2017

LE RESULTAT :

Pour l'année 2017 les produits ce sont élevés à 15 431 € et les charges à 15 356 €.

Les comptes sont donc équilibrés avec un résultat de + 74 €

LES CHARGES (15 356€) :

1 213 € (8%) d'achats correspondant principalement à la remise à niveau de notre matériel pour les régates et l'achat d'un frigo.

2 892 € (19%) de services extérieurs regroupant la location de nos locaux au Beal pour 2 300€ et assurances de l'association à hauteur de 560€.

7 672 € (50%) de prestations liées à nos activités de régates de sorties voile et animations :

GP du port de Cannes, GP du Beal, GP de la ville de Cannes, La Lerina, Bar à huitres, Sardinades, Sortie Porquerolles, Voiles du beaujolais, Repas d'automne, apéros régates Repas AG

Soit 11 activités majeures représentant en moyenne de 775 € pour une participation de 60 participants.

3 149 € (20%) correspondant aux prestations FFV achats de licences et abonnement à la fédération.

430 € (3%) correspondant essentiellement à notre participation au challenge CCYCCIT.

LES PRODUITS (15 430€) :

3 802 € (25%) de recettes liées à nos activités régates et manifestations festives.

5 050€ (33%) de subventions dont 3 000 € de la ville de Cannes (1 000€de moins que l'année dernière) , 1 400 du Département et 650 € pour le port de Cannes.

6 578 € (42%) de produits liés aux cotisation et licences de nos adhérents

CONCLUSION :

Une année 2017 équilibrée financièrement malgré la baisse des subventions grâce à une gestion rigoureuse de notre président et du bureau.

Des perspectives 2018 sensiblement identiques et Il conviendra toujours de bien veiller à nos dépenses afin que notre association puisse continuer dans de bonnes conditions.

Adopté à l'unanimité.

ET QUITUS EST DONNE AU TRESORIER

3-Acte de candidatures : (Date limite de dépôt : 6 janvier 2018) deux candidatures ont été présentées :

SECRETARE : depuis 5 ans et demi le travail de secrétaire est assumé par Pierrette et j'ai proposé au bureau de formaliser cette situation qu'il a validée, en remplacement de Liliane SERRA (qui est déjà dans l'organisation des régates) ; Pierrette a donc fait acte de candidature que je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité

TRESORIER ADJOINT : notre trésorier a demandé la création de ce poste pour être suppléé en cas d'absence. Henri DAHON a fait acte de candidature que je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Pour le renforcement de l'équipe d'animation et l'aide à la préparation des régates, aucune candidature n'a été reçue.

4- Pouvoir au Président pour demandes de subvention aux instances

Adopté à l'unanimité.

5-Pouvoir au Président pour représenter le club aux instances de la voile.

Adopté à l'unanimité.

6- programme des régates et animations 2018

A ce propos, il serait nécessaire pour ce programme de recueillir vos remarques et propositions pour consolider ce document. Donc n'hésitez pas à m'en faire part.

Adopté à l'unanimité.

7- Coupe du Président : les deux premiers sont :

TARA III et AMADEUS LR.

Cette année nous avons décidé de récompenser les 2 premiers voiliers qui ont participé aux régates du club et autres, en tenant compte de leur classement et de les doter chacun d'un prix.

Les nominés sont TARKA et PETIT PRINCE II (bon de 80€ chez un shipchandler)

Adopté à l'unanimité.

Un grand merci, à La Ville de Cannes, au Conseil Départemental des Alpes Maritimes et à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Port de Cannes pour l'aide financière qu'ils nous attribuent.

Je vous souhaite une excellente soirée pour cette Assemblée Générale et vous remercie d'être venus nombreux, également, une bonne année 2018 pour vous

tous ainsi qu'à vos proches, une année de bonne santé mais aussi de paix et d'amitié.

Cannes le 13 janvier 2018,

LE PRESIDENT DU CNPC Pierre PLUMEJEAU